

## A l'ordre du jour :

Le point sur les difficultés actuelles

- l'accès aux titres de séjour, (point sur les permanences, délais d'attente..)
- l'accès aux soins, (PASS, permanences MDM, AME...)
- les places disponibles pour apprendre le français

Le projet de loi « **Pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration** » (dit projet de loi Darmanin) va être débattu au sénat, puis à l'assemblée nationale.

**Comment faire connaître nos inquiétudes et sortir d'un débat stigmatisant les étrangers ?**

**Pour information, quelques éléments relatifs au projet de loi :**

[L'information officielle sur le site Vie Publique](#)

[Les analyses du GISTI](#) et la [synthèse des amendements votés par la commission des lois du sénat](#)

[L'avis de la défenseuse des droits du 23 février 2023](#)

Présents : LDH (Bernard), MRAP (Anne), La CIMADE (Patrice), RESF (Patrick et Patricia) , CASAM (Marie Jeanne), Secours catholique (Laurence et Sergio), FAP (Martine), SOS Racisme (Jean Rémy).

Excusés : MdM

Besoin d'actualiser les membres de la liste GT-migrants : adresser les adresses mail à Bernard.

### **Il est procédé à un recensement des difficultés rencontrées :**

Nombreuses personnes à la rue, dont des familles avec fin de non-recevoir du 115, qui conditionne l'hébergement d'urgence à une situation administrative régulière (OQTF= rejet de toute demande d'hébergement).

Le conseil départemental n'accorde plus les aides mensuelles aux familles hébergées par des tiers, (2€/j/enfant). Décision pérenne ou fin des crédits 2023 ?

Hébergements libérés en Ile de France pour les JO: des jeunes mineurs arrivent au CDE 57, soucieux de scolarité car engorgement des structures (refus d'inscriptions scolaires en cours d'année).

Minorités contestées en Moselle : situation très fréquente, des jeunes concernés sont par la suite parfois reconnus mineurs dans d'autres départements (et parfois réorientés vers la Moselle).

Au Casam, l'activité porte essentiellement sur la réunification familiale, les problèmes numériques sont très fréquents, les prestataires n'accordent plus de rendez-vous. Obstacles techniques, numériques, politiques ? Le suivi des arrivées pose aussi des problèmes avec la préfecture : ANEF et absence de réponse (délais supérieurs à un an).

Des démarches juridiques gagnées à l'encontre de la préfecture se soldent parfois par des OQTF.

Absence de réponse de la préfecture aux messages adressés sur le mail dédié. Les retards obligent les personnes qui se sont trouvées en rupture de droit à introduire une nouvelle demande « initiale ».

Conséquences : précarité, surcharge de travail pour les services sociaux, encombrement des TA, des OQTF inapplicables, coût des titres pour les personnes concernées, délivrance de titres proches de l'échéance.

## Décisions

1. **Un courrier à la préfecture sur les engagements pris en juin et qui ne sont pas tenus. Ce courrier sera ensuite transmis aux médias. Interpeler fermement : la préfecture est-elle un interlocuteur ?**

Bernard rédige un projet.

Les associations recensent les personnes qui accepteraient que l'on cite leurs cas pour la presse.

2. **Prendre contact avec l'union des entreprises de Moselle, l'association des commerçants de Metz.**

Jean Rémy les contacte.

Contact avec la chambre de commerce ?

Proposer un questionnaire pour les entreprises : souhaitent-elles un travail avec les associations ?

3. **Contacteur les syndicats de la préfecture. CFDT, UNSA, FO**

Bernard pour la CFDT, Anne pour FO. Unsa par les autres organisations ?

4. **Vis-à-vis de la population : porter le message « on fabrique des sans-papiers ». Le projet de loi adopté par le Sénat normalise le front national.**

- a. Faire connaître au sein du réseau les initiatives des associations du RESAM.

Prochainement

LDH : conférence le 28 novembre aux grenier de Chèvremont.

festival Migrantscènes, La Cimade (actuellement rien de prévu dans l'est)

Manifestation à Metz en préparation pour le 2 décembre.

- b. Une exposition disponible à Ritimo (Halte aux préjugés sur les migrants, Ritimo, CCFD Terre Solidaire, 2020).

La faire circuler autant que possible. Commencer par les locaux syndicaux, associatifs... Anne

5. **Rencontrer les députés de Moselle, à l'exclusion du RN.**

S'associent déjà à cette démarche : Secours catholique, M d M, FAP, SOS Racisme, La Cimade, RESF, le Mrap.

Une date et une salle sont retenues : le 4 décembre de 18 heures à 19 h 30. Dans les locaux de la FAP, 7 rue Clovis à Metz.

Rédiger un projet d'invitation : Anne

Organiser la réunion en deux temps

1 Les dysfonctionnements actuels (préfecture...), question non abordée par la loi : Patrice prépare.

2 le projet de loi immigration : les questions soulevées par le projet de texte et adoptées lors de l'examen au Sénat.

AME : Md M

Accès au territoire : quotas, regroupement familial, OFPRA et CNDA : Bernard

Travail et prestations sociales : Laurence

Droit du sol modifié : Jean Rémy

### **Annexe : contribution de Médecins du Monde, excusé**

Au vu de l'ordre du jour sur l'accès aux soins, voici quelques infos à partager

- AME : transformation en aide médicale d'urgence qui reviendrait à supprimer l'AME
  - o tous les arguments qui démontrent que c'est un non sens en termes de protection de la santé individuelle, en termes de santé publique, en termes budgétaires, en termes déontologiques, que la santé n'a rien à faire dans un texte sur l'immigration, ont été largement repris, et d'ailleurs aussi directement par le ministre de la santé
  - o depuis le vote au sénat, l'AME apparait aujourd'hui comme le chiffon rouge dans le cadre des tractations entre les LR et G. Darmanin
  - o pour l'instant, on entend la tendance que l'AME serait maintenue par les députés, mais avec un risque très marqué que son accès soit rendu encore plus difficile qu'il n'est actuellement. Le rapport commandé par la 1<sup>er</sup> ministre à C. Evin et Stefanini, est attendu autour du 2 décembre (les premières conclusions ont été dévoilées : pas d'abus, pas d'appel d'air, dispositif de santé publique utile et pas si coûteux...). Des auditions sont toujours en cours, celle de MdM est programmée la semaine prochaine.
  - o Nous allons localement demander des rv à quelques députés ciblés, sur le sujet spécifique de l'AME, à priori dès la semaine prochaine. En tout cas, nous leur ferons passer une note qui récapitule tous les enjeux sur les questions de santé (car d'autres dispositifs santé comme le droit au séjour pour soins sont également remis en cause dans la loi). **A voir s'il y a un intérêt pour les associations de les rencontrer sur le projet dans sa globalité ou pas, et donc si on y va ensemble ou pas ? vous nous direz à l'issue du groupe de travail de vendredi ?**
  - o Je vous mets en copie le lien de notre campagne actuelle qui se repose entre autres sur un sondage effectué par CSA auprès des français, qui montrent qu'ils sont favorables au maintien de l'AME, et encore plus quand on explique ce que c'est
    - [www.hypocritesvshippocrate.com](http://www.hypocritesvshippocrate.com)
    - [Sondage sur l'Aide médicale d'Etat : des Français résolument pour !](#)
- PASS :
  - o La reprise des consultations est assurée avec un médecin embauché à 40% et toujours avec le renfort de médecins de la réserve sanitaire de la mairie
  - o Mais c'est encore assez flou sur une réorganisation pérenne, qui permettrait d'absorber l'ensemble des besoins, dans des délais acceptables

- Nous sommes également en train de demander un rendez-vous à la direction de l'hôpital, pour avoir plus de visibilité sur les actions engagées pour recruter des médecins et renforcer leurs moyens
- Et parallèlement, nous continuons de travailler sur le projet d'avoir une antenne délocalisée de la PASS au sein de la future plateforme (mais pour l'instant évidemment, cet aspect du projet est suspendu tant que l'équipe de la PASS hospitalière n'est pas consolidée de façon pérenne).